

Émetteur

Entreprise :	
Contact :	
Adresse :	
Téléphone :	fax :
Email :	

Destinataire

Entreprise :	31000Emploi.com
Contact :	Florent HIREL
Adresse :	74 avenue Étienne Billières 31300 Toulouse
Téléphone :	05 47 74 84 25 fax : 05 47 55 10 79
Email :	contact@31000emploi.com

1. Choix de la formule d'abonnement

Formules	Montant mensuel HT prélevé	Nombre de prélèvements	Prix Total en HT	TVA appliquée	Prix Total en TTC	Votre choix
Abonnement 3 mois	484 €	3	1 452 €	19.6 %	1736,59€	<input type="checkbox"/>
Abonnement 6 mois	420 €	6	2 520 €	19.6 %	3013,92€	<input type="checkbox"/>
Abonnement 12 mois	360 €	12	4 320 €	19.6 %	5166,72€	<input type="checkbox"/>

2. Conditions d'utilisation

Dès réception de ce document dûment complété, daté et signé, vous pouvez librement soumettre autant d'offres d'emploi que vous souhaitez, le temps de la durée de votre abonnement choisi (3 mois, 6 mois ou 12 mois).

L'accès au formulaire se fait à l'adresse suivante : <http://jobs.31000emploi.com>

Sans enregistrement en ligne pour plus de simplicité, vous avez accès à un formulaire de rédaction d'annonce, depuis lequel vous pouvez :

1. Décrire votre entreprise (ou celle de votre client).
2. Inclure un logo pour votre annonce.
3. Rédiger le texte de votre annonce.
4. Choisir une adresse mail de réception de vos candidatures.
5. Savoir le nombre de consultations de votre offre (directement en bas de l'annonce).
6. Par simple mail, demandez le retrait de votre annonce.

3. Conditions de règlement

L'abonnement débutera à la date de souscription choisie. Son montant est prélevé sur votre compte bancaire.

Au début de chaque mois, une facture détaillée vous est envoyée par voie postale ou par mail.

La présente souscription ne fait pas l'objet de tacite reconduction.

Tout renouvellement d'abonnement fait l'objet d'une nouvelle commande. L'annonceur s'engage à payer comptant le prix de la formule choisie par prélèvement bancaire, à l'ordre exclusif de 31000Emploi.com.

A défaut de règlement aux dates convenues, le client supporte les coûts encourus par 31000Emploi.com du fait du retard du paiement. 31000Emploi.com se réserve la faculté de suspendre l'exécution des ordres de publication, objet de la facture impayée, et de toute autre facture en cours jusqu'à paiement complet, sans que cette suspension puisse constituer, notamment une faute de nature à engager la responsabilité de 31000Emploi.com, ou donner lieu à une quelconque remise ou indemnité au profil du client et/ou son mandataire.

L'ensemble de nos conditions générales de vente sont en libre accès sur le portail de 31000emploi.com.

4. Autorisation de prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par la société 31000EMPLOI.com au titre de ses services. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec la société 31000EMPLOI.com.

Créancier : 31000EMPLOI.com – 74 Avenue Étienne Billières – 31300 Toulouse.

Tél. 05 47 74 84 25

Numéro National d'émetteur : 529998

Titulaire du compte à débiter

Etablissement :
SIRET :
Adresse :
Code Postal :
Ville :

Établissement teneur du compte à débiter (Banque)

Etablissement :
.....
Adresse :
Code Postal :
Ville :

Désignation du Compte à débiter

Etablissement	Guichet	N° compte	Clé
_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _

Ce bon de commande dûment signé est à retourner par fax (05 47 55 10 79) ou par courrier à la société 31000Emploi.com. Une facture vous sera transmise dès réception de celui-ci.

Fait à, le

--

« Bon pour accord »

--

Signature et cachet de l'entreprise

N'oubliez pas de joindre votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou Postal (RIP).

Récapitulatif des documents à nous faire parvenir :

- Le bon de commande complété et signé,
- L'autorisation de prélèvement complétée et signée,

Les informations contenues dans ce document ne seront utilisées que pour leur seule nécessité de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier ci-dessus dans les conditions prévues par la délibération n° 80-10 du 01/04/1980 de la Commission Nationale Informatique et Libertés